Journal savans; 13 collaborateurs.
1781.

PROSPECTUS
DU
JOURNAL
DES
SAVANS.

Journal savans 1791

paru depuis 1665

A PARIS,
De l'Imprimerie des Sourds et Muets, dans l'ancienne maison claustrale des Célestins, près l'Arsenal.

M. DCC. LXXXXI.

Class
Wing
Z
45
.18
Ser. 1 &
no. 61

PROSPECTUS.

Le Journal des Savans, le plus ancien Journal de l'Europe, le prototype de tous les Journaux, parut, pour la premiere fois, en 1665.

Inventé par Denis Sallo, Conseiller au Parlement, continué par l'Abbé Gallois, le Président Cousin, et successivement par les Fraguier, les Fontenelle, les Buirette, les Mairan, etc. Recommandable par son ancienneté, et la célébrité de ses Auteurs, il l'est encore davantage par l'utilité dont il a été constamment aux sciences, aux lettres et aux arts, et par les nombreux imitateurs qu'il a produits dans le monde littéraire. Les hommes de lettres distingués qui, depuis 125 ans, coopérent à ce grand ouvrage, affranchis seuls autrefois du joug de la censure, et jouissant de cette précieuse liberté, que l'esprit humain vient enfin de recouvrer, se transmirent pour principe de rendre les fonctions de la critique honorables, en les rendant utiles, d'éclairer les Lecteurs, et de ne jamais blesser les Auteurs.

Cette rigoureuse observance de toutes les convenances, la sagesse, la pureté, le goût de la rédaction de ce Journal ne sont pas ses titres uniques à la bienveillance et à l'estime publique. Si l'on parcourt seulement la table de ce vaste répertoire, dressée en 1750, 80 ans après son établissement, on est saisi d'étonnement de l'étendue des

connoissances qu'il renferme, de l'immensité des ouvrages qu'il fait connoître, des richesses inappréciables dont il est le dépôt, et que 40 années de plus ont accumulées à un tel point, qu'il seroit, sans doute, à desirer que l'on vint au secours de quelques hommes laborieux, qui auront le courage d'en donner la continuation.

Si l'on consulte cette table, en 12 volumes *in*-4°, monument précieux qui se trouve dans toutes les bibliotheques, on conviendra que le Journal des Savans a contribué, plus qu'aucun autre ouvrage, aux progrès de la science, et à ceux de la raison, à la propagation des lumieres, et à l'introduction des vérités utiles, qu'enfin il a toujours été de niveau avec son siecle et que souvent il l'a dévancé.

Et pour en citer une preuve entre plusieurs autres dont nous aurions le choix: dès la premiere année de son origine, ce Journal fut suspendu à la sollicitation de la Cour de Rome, parce qu'en rendant compte de l'ouvrage de Marca, par Baluze, les Auteurs eurent le courage (car c'en étoit un alors) de professer que le Pape n'est point au dessus des Conciles, et que ce Prince de l'Église n'est point infaillible.

Cet ouvrage, confié depuis un temps immémorial à des Membres très-distingués des différentes Académies, et à quelques Hommes-de-Loi célebres, acquerre la perfection dont il est susceptible, dans des assemblées qui se tiennent réguliérement tous les quinze jours, chez le Ministre de la Justice.

Là, chacun lit les extraits dont il a été chargé, chacun y donne et reçoit des conseils, et l'ouvrage d'un seul devient l'ouvrage de tous; ainsi, la nécessité de la sanction

de tous les Membres entraîne une sorte de solidarité ; le fond du travail appartient, sans doute, à chaque Auteur en particulier, mais la forme au moins dépend de l'approbation générale, et ce n'est qu'après cette épreuve épuratoire que les différentes parties du Journal sont adoptées.

Ces colloborateurs studieux et désintéressés, ont embrassé tout ce qui appartient à une instruction utile et à une tradition choisie ; histoire, critique, philosophie, belles-lettres, médecine, chymie, histoire naturelle, agriculture, le droit public, le droit naturel, le droit civil, tous les grands ouvrages dans toutes les langues, toutes les connoissances de tous les pays, voilà ce qu'ils se chargent d'annoncer, d'extraire et de discuter. Leurs nombreux imitateurs, moins touchés d'une considération stérile que d'un succès éphémere et d'un lucre assuré, se sont bornés à piquer la curiosité, amuser l'indolence et flatter la malignité ; et il en faut convenir, pendant quelque temps, le vulgaire des Lecteurs, docile à la mode, s'est rangé du côté d'une lecture facile et d'un passe-temps sans profit ; mais les corps littéraires, les possesseurs de grandes bibliotheques, les étrangers moins souples et moins inconstants, les nationaux plus réfléchis, ont persisté à souscrire pour le Journal des Savans, et maintenant que les esprits plus mûrs, occupés de plus grands intérêts, ont besoin d'un aliment plus solide, et rejettent avec dégoût les frivoles occupations du luxe et de l'oisiveté, cet ouvrage va, sans doute, reprendre la place que ses longs succès et son utilité lui ont mérités.

Ses coopérateurs, uniquement sensibles à l'honneur de soutenir sa gloire qui leur est confiée, vont redoubler

d'efforts, pour conserver à la république des lettres et pour enrichir encore ce dépôt universel où l'on a si souvent intérêt de faire des recherches.

Des causes involontaires, faciles à justifier, mais dont il seroit fastidieux d'entretenir le Public, n'ont pas permis, depuis deux ans, de s'acquitter vis-à-vis des Souscripteurs avec la même exactitude que dans les années précédentes.

Mais de nouvelles précautions, un nouvel ordre de choses, va rendre à ses Auteurs, plus à portée maintenant de faire faire le service par eux-mêmes, les moyens de réparer une négligence dont ils ne sont point coupables; et ils prennent l'engagement solemnel de satisfaire en entier les Souscripteurs.

Ce Journal, composé de 8 feuilles, format *in*-4°, imprimé avec des caracteres neufs, paroîtra désormais exactement le premier de chaque mois.

Le prix sera toujours le même, 16 liv. pour Paris, et 20 liv. 4 s. pour la Province. On ne souscrira que pour l'année entiere, qui datera toujours du premier Janvier.

Il sera imprimé à l'Imprimerie des Sourds et Muets, respectable établissement, formé sous les auspices de la Municipalité et du Département de Paris, favorisé par tous les amis de l'humanité, et qui inspire un intérêt si touchant, aux ames vertueuses et bienfaisantes.

On s'adressera, pour souscrire, à M. Masset, Économe de cet établissement, dans l'ancienne maison claustrale des Célestins, près l'Arsenal.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS,

Établi en 1665.

Les assemblées se tiennent tous les quinze jours, chez le Ministre de la Justice.

M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

ASSISTANS.

MESSIEURS.

1 l'Abbé BARTHÉLEMI, Garde du Cabinet des Médailles, de l'Académie Françoise, de celle des Belles-Lettres, etc., *rue Colbert.*

2 DE BREQUIGNY, de l'Académie Françoise, de celle des Belles-Lettres, etc., *rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.*

3 DAUBENTON, Garde du Cabinet du Roi, de l'Académie des Sciences, *au Jardin du Roi.*

4 BAILLY, des Académies des Sciences et des Belles-Lettres, de l'Académie Françoise, Maire de Paris.

5 DE LA PORTE DU THEIL, de l'Académie des Belles-Lettres, *quai de Conti.*

AUTEURS.

MESSIEURS.

6 DE GUIGNES, de l'Académie des Belles-Lettres, etc., *cloître Saint-Louis-du-Louvre.*

7 GAILLARD, de l'Académie Françoise et de celle des Belles-Lettres, *rue du Cimetiere Saint-André-des-Arcs.*

8 DUPUY, de l'Académie des Belles-Lettres, *Hôtel Soubise.*

9 DE LA LANDE, de l'Académie des Sciences, etc., *au College Royal.*

10 l'Abbé TESSIER, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, de l'Académie des Sciences, etc., *cloître Notre-Dame.*

11 DE VOZELLE, Homme-de-Loi, Garde du Cabinet de Minéralogie du Roi, *rue du Boulloy*, nº 36.

12 AMEILHON, de l'Académie des Belles-Lettres, etc., *rue des Prêtres-Saint-Paul.*

13 KERALIO, de l'Académie des Belles-Lettres, *rue de Grammont.*

Les Auteurs des livres nouveaux, qui desireront les faire connoître, sont priés de les adresser à M. l'Économe de l'établissement des Sourds et Muets, aux Célestins, en ajoutant sur la suscription : JOURNAL DES SAVANS. Il recevra aussi les lettres, mémoires, extraits et morceaux entiers de science et de littérature, que les Savans et les Gens de Lettres voudront bien envoyer. On se fera un plaisir de les insérer dans le Journal, pourvu qu'ils soient renfermés, autant qu'il sera possible, dans le court espace qu'on peut leur réserver.

On aura la bonté d'affranchir tout ce qui sera adressé pour le Journal à l'établissement des Sourds et Muets.

LE